

N°	2	6	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil onze
Etat d'avancement du SAGE ; sous-traitance de la fin du "diagnostic" et des phases "tendances et scenarii" et "choix de la stratégie"	<p>Le vendredi 2 décembre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 25 novembre 2011, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. DECORDE, DESTRUEL</p> <p>Absents excusés : Mmes HUREL, LE VERN, LUCOT-AVRIL, MM. AUBRY, BIGNON, DAVERGNE, JACOB, JUMEL, LEFEVRE, MAQUET, PATIN, SENEAL</p> <p><u>- Etat d'avancement du SAGE ; sous-traitance des phases "diagnostic", "tendances et scenarii", choix de la stratégie"</u></p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p>M^{me} BERNIZET rappelle que le SAGE est en cours d'élaboration. La phase d'élaboration est composée de 6 séquences (état initial, diagnostic, tendances et scénarii, choix de la stratégie, rédaction du PAGD puis du règlement). Actuellement se déroule la partie DIAGNOSTIC. Après deux réunions des membres de la Commission locale de l'eau (CLE) -février et juillet 2011-, le tout devait aboutir à une validation en séance plénière de la CLE de cette phase le 28 novembre 2011.</p> <p>En raison de nombreuses remarques des services de l'Etat et de l'Agence de l'eau, cette phase n'a pas pu faire l'objet d'une validation à cette date.</p>
28 octobre 2011	
NOMBRE DE DELEGUES :	Comme suggéré par leur Président, M. BIGNON, les membres de la CLE ont accepté :
En exercice	15
Présents	3
Votants	3
	<ul style="list-style-type: none"> - de valider les grands thèmes abordés dans la version actuelle du Diagnostic ; - que la finalisation de cette phase soit confiée à un prestataire extérieur ; - qu'une nouvelle réunion de Commission permanente soit organisée début 2012 pour faire le point des éléments manquants sur lesquels le prestataire devra travailler. <p>Pour 2012, outre la fin du Diagnostic, il est proposé aux membres du CA de sous-traiter les séquences « Tendances et scénarii » et « Choix de la stratégie ».</p> <p>M^{me} BERNIZET précise que l'intérêt de faire appel à un bureau d'études pour rédiger ces séquences est que cela permettrait de faire avancer le SAGE plus vite, de lui dégager du temps pour animer/communiquer et surtout cela devrait permettre de présenter des hypothèses sans être accusé de parti pris.</p> <p>L'Agence de l'eau avait au préalable exprimé le souhait que la rédaction du SAGE soit externalisée ; elle pourrait apporter un financement à hauteur de 70%.</p>

	<p>Un SAGE similaire, celui des 2 Morin (175 communes sur 3 départements et 3 régions) a externalisé ces séquences pour un coût de 92 000 €. A noter que cela ne comprend pas la finalisation de la phase de DIAGNOSTIC.</p> <p>Un affinage du coût et des financements extérieurs potentiels sera présenté lors du prochain conseil d'administration.</p> <p><i>A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration accepte de suivre l'avis de la Commission locale de l'eau du SAGE de la Bresle et que soient sous-traitées :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>la fin de la phase de Diagnostic et</i>- <i>les deux séquences "Tendances et scénarii" et "Choix de la stratégie".</i> <p><i>Ces dépenses seront inscrites au BP 2012.</i></p> <p><i>M^{me} GAOUYER est autorisée à tout mettre en œuvre (demandes de financements, signatures des conventions,...) pour que soient préparés ce(s) marché(s) d'études en vue de leur lancement pour 2012.</i></p>
--	---

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :
Acte exécutoire le :
la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER**